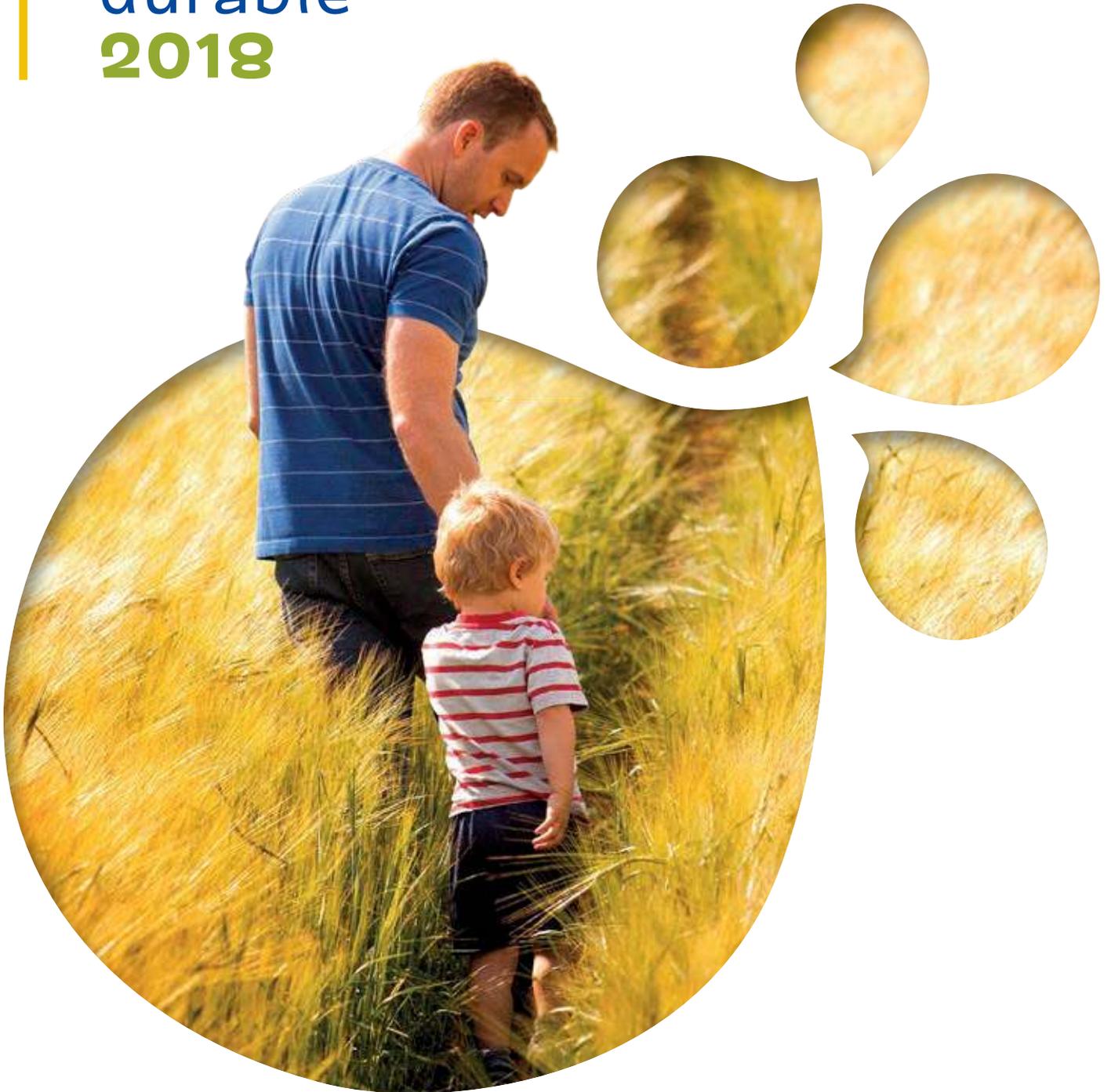


Rapport
d'activité
et de
développement
durable
2018





Biocoop fédère près de 560 magasins* autour d'un objectif commun : œuvrer, en tant que réseau coopératif militant, pour une consommation plus responsable et citoyenne. Comment ? En développant une agriculture bio paysanne de proximité et en animant une communauté d'acteurs — magasins, producteurs, salariés, consommateurs et partenaires — tous engagés pour faire émerger des alternatives sociales, écologiques, équitables et durables. Concrètement, nous nous engageons depuis plus de 30 ans aux côtés de nos producteurs pour proposer le meilleur de la bio paysanne : des produits de qualité, 100 % bio**, sans OGM, de saison, le plus souvent locaux, reflets

de la biodiversité de nos terroirs. Reconnue dans le monde de la distribution et de la consommation, la coopérative s'appuie sur une organisation qui compte 4 plateformes logistiques et des services experts à disposition des magasins. Fidèle à notre approche, ce rapport exprime notre vision du monde de l'entreprise. Un monde où activité économique et développement durable sont indissociables. Il offre simultanément un éclairage sur notre fonctionnement, nos relations avec les parties prenantes et notre positionnement dans la société au sens large.

* Au 31 décembre 2018
** Produits certifiables bio



4 | **Projet d'entreprise**



22 | **Salariés**



10 | **Produits et distribution**



24 | **Consommateurs**



14 | **Producteurs et fournisseurs**



26 | **Partenariats et fonds de dotation**



20 | **Plateformes et transports**



28 | **Bilan et perspectives**

Crédits photos : Louise Allavoine, Hélène-Marie Backès/Biocoop, Biocoop, Biolait, Matthieu Chanel/Biocoop, Istock, Nicolas Leser/Biocoop, Céline Magnier/Biocoop, Nathalie Mahieu/Biocoop, The Picture Pantry, Shutterstock, Alasdair Turner, Unsplash, V. Veith/Biocoop
Biocoop SA : 12 av. Raymond Poincaré - 75116 Paris - www.biocoop.fr **Directeur de publication :** Orion Porta **Textes :** Service RSE, Direction de la communication **Direction artistique :** *Magazine*



Projet d'entreprise

Au cœur du progrès > Gouvernance

LES SOCIÉTAIRES COOPÉRATEURS

Les magasins

Le réseau regroupe près de 560 points de vente indépendants spécialisés dans la distribution de produits biologiques, représentés par 469 sociétaires*. Parmi eux : une majorité de SARL familiales ainsi que des coopératives. Ces personnalités indépendantes partagent un projet commun : le développement de l'agriculture biologique et la consommation responsable.

* Données au 31 décembre 2018, plusieurs points de vente pouvant être représentés par une structure sociétaire

Les organisations de producteurs

Les producteurs sociétaires ont accès à l'ensemble des instances de Biocoop et sont représentés par 2 producteurs au sein du conseil d'administration. Ils capitalisent à hauteur de 2 % du chiffre d'affaires le plus haut réalisé avec Biocoop, au même titre que les magasins. La section agricole comprend 20 groupements de producteurs issus de 4 filières de production distinctes.

L'ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ



Plus qu'un réseau de distribution, Biocoop est avant tout un projet coopératif qui s'illustre par une gouvernance atypique. Son conseil d'administration réunit en effet 4 sections : magasins, producteurs, salariés et consommateurs. Ces acteurs, aux intérêts parfois divergents, sont animés par la volonté de travailler ensemble pour le bénéfice de tous. Unique en Europe, cette organisation illustre l'implication de Biocoop dans la construction de liens coopératifs et durables entre les différentes parties prenantes de son écosystème. En 2018, la très forte activité conjuguée à la bonne maîtrise des charges ont permis à Biocoop de

dégager un résultat supérieur au prévisionnel. Toutefois, sa volonté est de contenir son résultat autour de 1 %. Car l'objectif de la coopérative n'est pas de cumuler des bénéfices mais de pratiquer le « juste prix » avec l'ensemble des acteurs : clients, fournisseurs et salariés. Cette démarche se traduit notamment par le versement de 25 % de son résultat à ses collaborateurs sous forme d'intéressement, de participation ou d'autres primes. La coopérative garde par ailleurs en fonds propres au moins 1/3 de ce même résultat afin d'assurer sa pérennité.

Au cœur du progrès > Entreprise

Dates CLÉS

1986

Création de l'association loi 1901 Biocoop

1993

Établissement du cahier des charges Biocoop

2002

Biocoop devient Société anonyme coopérative

2006

Création de la Section agricole : 3 200 fermes (soit plus de 5 000 producteurs) réparties dans 4 filières en 2018

2016-2020

Déploiement de la stratégie « Engagés pour un monde en transition »

2018

Lancement de la nouvelle identité « La bio nous rassemble »

LES SOCIÉTAIRES NON COOPÉRATEURS

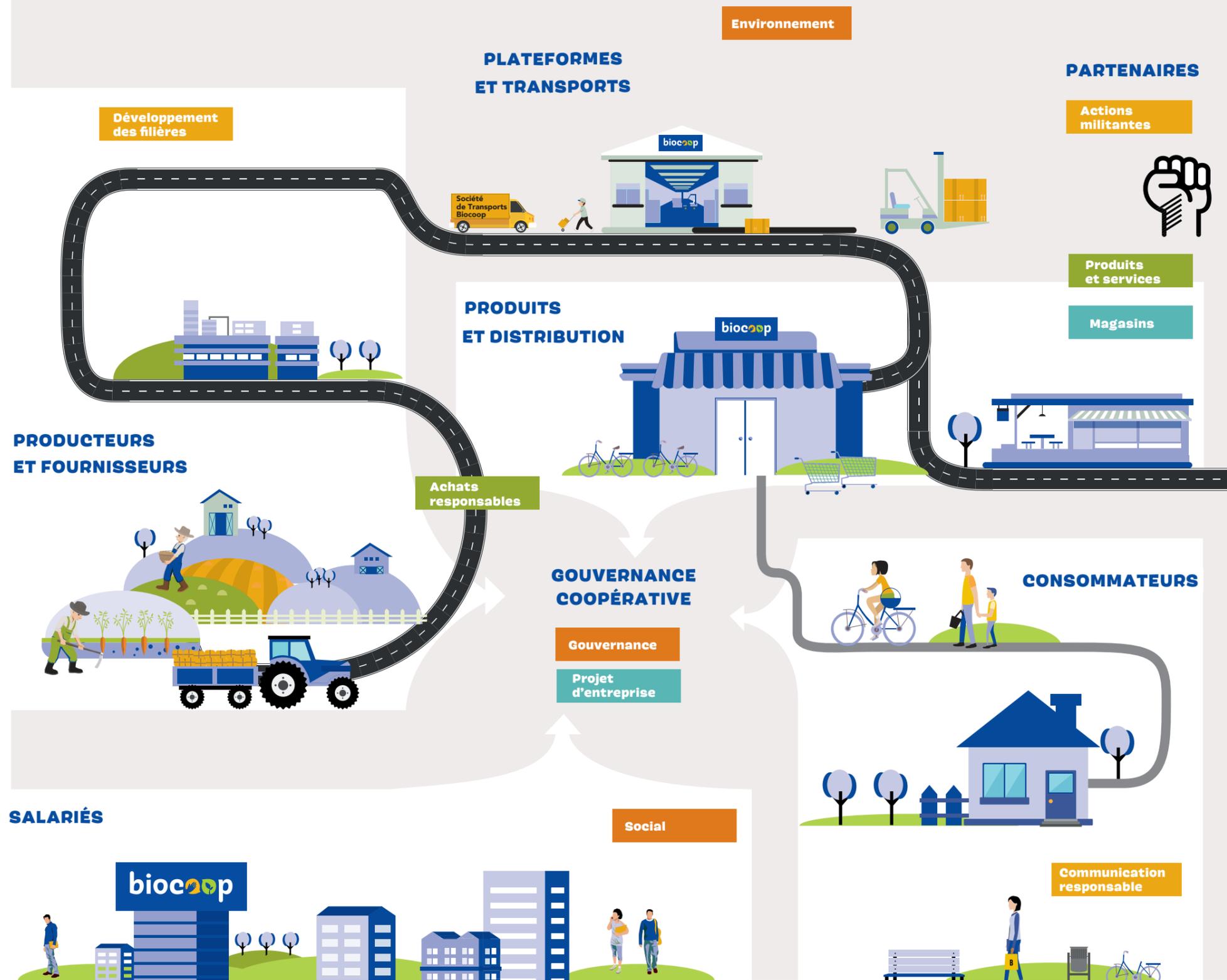
Les associations de consommateurs

Les 3 associations de consommateurs sociétaires de la coopérative sont représentées au conseil d'administration par l'intermédiaire d'un membre de l'association Bio Consom'acteurs. Il participe aux décisions et à l'élaboration de la stratégie sous le prisme de la consommation engagée.

Les salariés

Tous les salariés en CDI de la coopérative, des magasins et des groupements de producteurs peuvent devenir sociétaires de Biocoop. Au 31 décembre 2018, 404 sociétaires salariés contribuent et participent ainsi aux décisions stratégiques. Ils initient des projets tels que la reprise ou la création de magasins par des salariés du réseau ou la mise en place du « Coup de pouce militant ».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE BIOCOOP



AU CŒUR DU PROGRÈS

La coopérative place le développement durable au centre de sa stratégie d'entreprise. Elle porte ainsi une attention particulière à l'intégration de la démarche dans tous ses processus et dans le fonctionnement quotidien de ses activités. Elle veille aussi à prendre en compte les attentes des parties prenantes du groupe : fournisseurs, salariés, consommateurs, magasins, partenaires...

La coopérative utilise la norme ISO 26000 comme référence pour guider son approche. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, elle évalue chaque année ses pratiques écologiques, sociales, sociétales et économiques via un audit externe, réalisé par Ecocert. Avec un pourcentage de performance globale de 76 % en 2018 (contre 73 % en 2017), Biocoop a maintenu son niveau Excellence. Ce résultat constitue l'un des 4 critères de l'intéressement 2018 reversé aux salariés. Il confirme la dynamique collective de progrès engagée par la coopérative.

4 piliers pour progresser

Dès 2014, Biocoop a formalisé sa démarche de développement durable autour de 4 piliers.

COHÉRENTS ET EXEMPLAIRES EN INTERNE

- Gouvernance
- Social
- Environnement

ESSAIMEURS DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE

- Projet d'entreprise
- Magasins

UNIS POUR FAIRE AVANCER NOS PRATIQUES COMMERCIALES

- Produits et services
- Achats responsables

RECONNUS COMME ACTEURS DU CHANGEMENT SOCIÉTAL

- Développement des filières
- Actions militantes
- Communication responsable



Chiffre d'affaires 2018:

712 M€

progression de **10,4%**

1/3
du résultat distribué aux salariés



10 M€

chiffre d'affaires Biocoop Restauration



37,4 M€

chiffre d'affaires Société de transports Biocoop (STB)



1,2 Md€

chiffre d'affaires magasins

6 M€

investis en 2018 pour l'aménagement des sites et l'amélioration des conditions de travail

6,3 M€

attribués par Défibio pour l'accompagnement de 53 dossiers

397 300 €

alloués au soutien et à la co-construction de projets avec des partenaires militants

5 200

salariés dans les magasins

1 193

salariés au sein de la coopérative Biocoop

près de 560

magasins*

* Au 31 décembre 2018



Part du commerce équitable :

21,8%

dont :

10,3%

de commerce équitable Nord/Sud



11,5%

de commerce équitable origine France



100%

de produits bio*



* Produits certifiables bio

0%

OGM



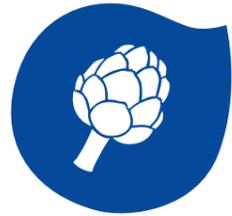
LE VRAC c'est plus de **370** références !



0%

transport par avion





Produits et distribution

LE RÉSEAU : PLUS DE 560 MAGASINS, 1 PROJET COMMUN

Au cœur du progrès ▶ Magasins

Les

ENGAGEMENTS PHARES des MAGASINS

- **Favoriser** le développement de l'agriculture biologique par la commercialisation des produits qui en sont issus. Par exemple, les sociétaires magasins distribuent des produits sans OGM, sans arôme non bio et, dans la mesure du possible, locaux et équitables.
- **Pratiquer** les prix les plus justes pour faciliter la consommation des produits bio : c'est pourquoi le taux de marge nette comptable distribution ne doit pas dépasser 31,5%.
- **Partager** les richesses par le biais de l'aide mutuelle, de la participation collective dans la coopérative et de la juste rémunération du travail avec un écart de rémunération maximum de 1 à 5.
- **Réduire** les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement : à ce titre, tous les magasins doivent s'approvisionner en électricité verte.



Répartis sur l'ensemble du territoire français, les magasins du réseau font de Biocoop un acteur de l'économie de partage, locale et collaborative. Parce qu'ils représentent des pôles d'emplois directs et indirects importants, ils contribuent au développement de l'économie de la bio sur toute la chaîne : des petits producteurs locaux à la distribution en passant par les ateliers de transformation. Créés par des femmes et des hommes, parfois salariés de Biocoop, qui souhaitent ouvrir un point de vente bio indépendant, les magasins se distinguent entre eux par leur taille, leur ancienneté, leur statut juridique et leur concept. Mais tous s'engagent à respecter des valeurs fondamentales en se référant à un cahier des charges qui traduit la charte Biocoop à travers cinq conventions : distribution, gestion, sociale, écologie et communication. Un audit biennal permet d'ailleurs de suivre le respect de ce cahier des charges.

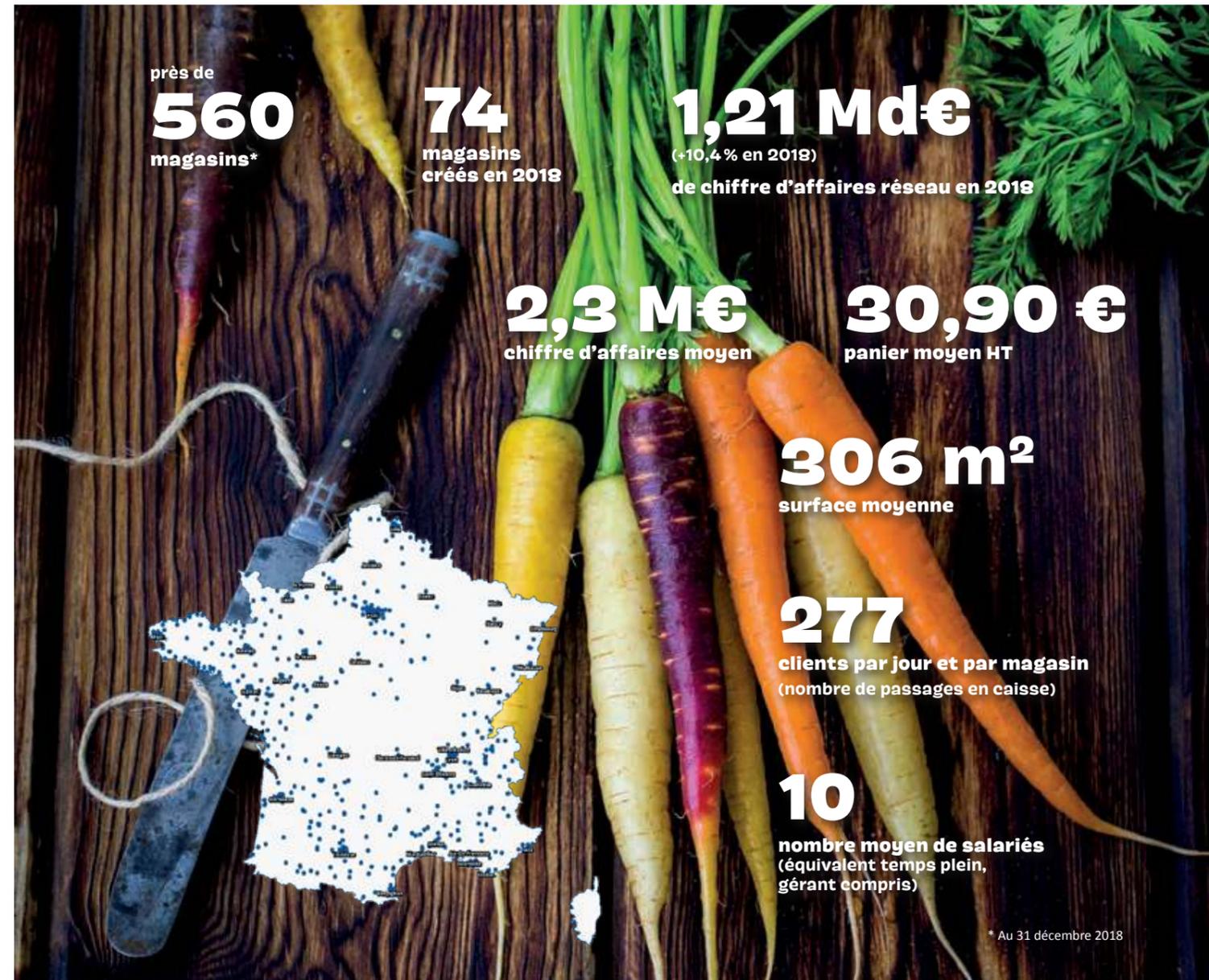
Aussi différents soient-ils, les magasins sont donc tous liés par une identité et un projet commun : participer au développement durable d'une agriculture bio paysanne de proximité. Biocoop inscrit son activité dans l'économie sociale et solidaire, en soutenant par exemple la transformation des magasins en coopératives (Scop, SCIC...). Un relevé des pratiques sociales, environnementales et sociétales des magasins mis en place en 2019 permettra d'autre part à terme d'élaborer une stratégie de développement durable pour le réseau de magasins.



Innover pour CONSOMMER AUTREMENT



Biocoop expérimente de nouveaux formats de distribution et de consommation. Pour marquer son ouverture sur le monde sans rien perdre de ses engagements, Biocoop s'est alliée à Bioburger, une enseigne de restauration rapide 100 % bio. Cette alliance permet de sensibiliser à la bio un public jeune et urbain et d'ouvrir de nouveaux débouchés pour ses producteurs. Biocoop poursuit également la diversification de ses formats de vente, avec en 2018 l'ouverture d'un bar éphémère pendant plusieurs semaines à Paris ou la création de 8 corners par des magasins du réseau chez des producteurs bio, dans des cinémas ou sur des marchés. Ils seront suivis en 2019 de la première boucherie Biocoop et d'un magasin zéro déchet.



Au cœur du progrès
► Achats responsables

100%
de produits bio*

0%
OGM



* Produits certifiables bio

LES PRODUITS : LA BIO ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le catalogue Biocoop compte plus de 9 000 références. La priorité est donnée à l'alimentaire, qui représente 80 % des ventes. Au total, 78 % de l'offre est d'origine France et 12,8 % des denrées proposées en magasins sont produites dans un rayon de 150 km. Pour que cette consommation responsable soit accessible au plus grand nombre, Biocoop a imaginé les gammes « Prix engagés » et « Biocoop » qui offrent des produits de base à prix réduits (café, pâtes, confitures...). L'enseigne a aussi développé la marque « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » qui garantit une juste rémunération du producteur et un

produit non importé. Soutenant ainsi le commerce équitable origine France, cette marque compte 2 000 références comprenant à la fois des fruits et légumes et des produits transformés. Par ailleurs, Biocoop est l'un des pionniers de la vente en vrac avec plus de 370 références (épicerie sucrée et salée, miel, vin, huile, lessives et produits de nettoyage). Ce système contribue à réduire les emballages et donc l'empreinte environnementale, ainsi que le gaspillage alimentaire en offrant la possibilité de ne prendre que la stricte quantité nécessaire. Il permet également au consommateur de bénéficier de prix plus attractifs.



LA CHASSE AUX EMBALLAGES



Depuis de nombreuses années, Biocoop s'impose des règles sur les sélections produit et leur emballage, qui vont au-delà du cahier des charges Agriculture biologique. En 2017, le réseau Biocoop a décidé de ne plus distribuer d'eau en bouteille plastique dans ses magasins. Il a par ailleurs développé une offre de contenants à usages multiples, comme des sacs en coton biologique et équitable, des filets pour fruits et légumes, des bocaux en verre gradués, des cabas isothermes, ou encore des boîtes à oeufs. De nouveaux concepts vrac ont vu le jour pour le petit-déjeuner et les produits d'hygiène pour la maison (lessive, liquide vaisselle, nettoyant ménager...). 33,5 % des produits Biocoop sont non-emballés ou à emballage réutilisable (vrac, fruits et légumes, services-arrière).

LA RESTAURATION COLLECTIVE : BIO, LOCALE ET SOLIDAIRE

près de
10 M€
de chiffre d'affaires
en 2018 soit une croissance
de 20% par rapport à 2017

4,8
millions
d'équivalents repas

27
partenariats
avec des groupements
de producteurs locaux

Plus de
900
références
de produits adaptés
à la restauration collective

Près de
5 700
clients livrés en 2018
(en direct ou via les
plateformes partenaires
locales)



Biocoop Restauration* répond aux demandes de la restauration collective en s'appuyant sur l'infrastructure logistique de Biocoop. Son rôle est de promouvoir la restauration bio et locale partout où cela est possible. En travaillant aux côtés des groupements de producteurs locaux, sans les supplanter mais en apportant une offre complémentaire destinée aux collectivités locales, Biocoop Restauration œuvre à la construction de filières courtes qui garantissent des produits de qualité, équitables et écoresponsables. Elle permet ainsi notamment de promouvoir le développement de la restauration bio et locale partout et pour tous, de soutenir les filières du commerce équitable, de favoriser l'approvisionnement en circuits courts ou encore de contribuer à l'installation de nouveaux

agriculteurs bio. Biocoop Restauration est d'ailleurs adhérente à la charte de la restauration collective bretonne et à la Fnab**, sur les principes de base tels que le respect de la saisonnalité, la priorité à l'approvisionnement local, l'utilisation maximum des produits frais (légumerie) ou la lutte contre la restauration bio à vocation uniquement « publicitaire ».

* Filiale de la coopérative Biocoop
** Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France



Producteurs et fournisseurs

Au cœur du progrès
► Développement des filières

Les ACTIONS de BIOCOOP

- **Subventionner** des producteurs avec Co-Dé-Fi (co-développement filière).
- **Financer** des projets et des investissements avec Défibio.
- **Développer** la démarche du commerce équitable origine France (« Ensemble, solidaires du producteur au consommateur ») dans le cadre de la convention signée avec la Fnab.
- **Participer** à l'élaboration et au déploiement de labels exigeants (Bio cohérence).
- **Faciliter** la logistique des producteurs (ramasse avec la flotte de camions Biocoop).
- **Animer** des échanges entre magasins et producteurs de filières différentes.
- **Garantir** des délais de paiement courts (78% des fournisseurs Biocoop sont payés à moins de 30 jours).

FAVORISER L'ESSOR DES FILIÈRES BIO



Le marché des produits agricoles biologiques continue sa croissance. Pour le faire vivre de manière exigeante et durable, il ne suffit pas de développer l'existant, il faut également faire émerger de nouveaux projets. Biocoop entend construire et structurer des filières agricoles biologiques en soutenant les producteurs, notamment via l'attribution de subventions ou la participation à des projets de financement. En 2018, elle a notamment investi 325 000 € par le biais des conventions de co-développement filière (Co-Dé-Fi). Objectif : accompagner des groupes de producteurs et des éleveurs dans leur conversion en bio, ainsi que dans l'amélioration de la qualité de l'alimentation et du suivi sanitaire des troupeaux.

Biocoop s'implique aussi dans la construction de relations durables avec les producteurs. Chaque magasin est engagé localement dans cette démarche via des besoins planifiés avec les producteurs installés à moins de 150 km et un soutien particulier apporté aux « petits fournisseurs ». Ces derniers fournissent ainsi 11 % des produits proposés en points de vente.



1 000
fournisseurs
dont une centaine
identifiés comme très
proches de notre projet

VERS UN 1^{er} CERCLE DE FOURNISSEURS



Pour répondre à l'évolution du marché et réaffirmer ses partis-pris, Biocoop élabore en 2018 sa nouvelle stratégie fournisseurs. Celle-ci vise à accorder une place dans les filières aux fournisseurs proches du projet Biocoop, pour favoriser la pérennité d'une bio cohérente. Ainsi, les fournisseurs ayant des activités antagonistes à la bio (OGM, nucléaire, fabrication de pesticides agricoles) sont refusés. Pour les fournisseurs du 1^{er} cercle (stratégie lisible et partagée avec Biocoop, cohérence avec l'Économie sociale et solidaire, présence exclusive en circuits spécialisés bio, 100 % de la fabrication et de la commercialisation en bio, et absence de pesticides agricoles dans l'offre), Biocoop a décidé de s'engager sur la durée et d'offrir des contreparties. Révélée début 2019 lors du Salon national des fournisseurs Biocoop, cette stratégie sera déployée progressivement.

Au cœur du progrès
► Développement des filières

Au cœur du progrès
► Achats responsables

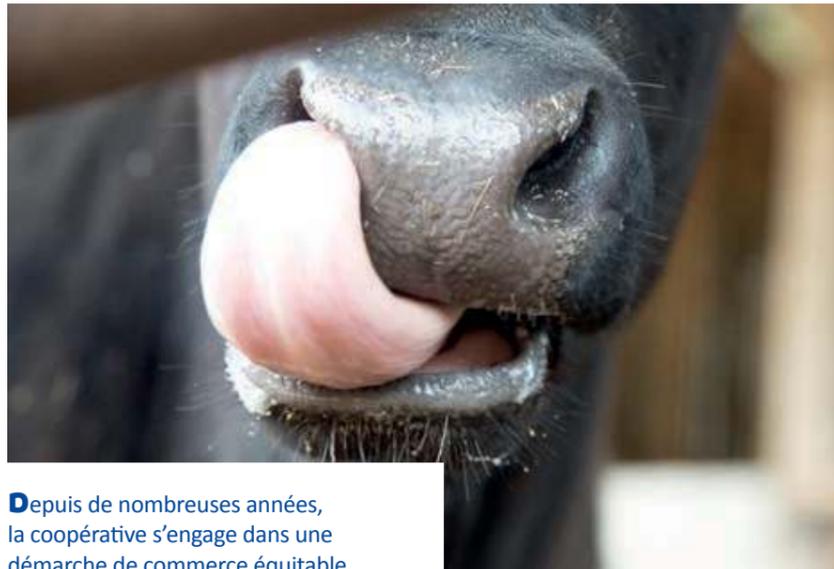
DÉFI BIO

Défibio, filiale de Biocoop, est un fonds de développement destiné à investir dans le financement de projets dans la filière bio. Fin 2018, il gère 53 dossiers, dont 16 en amont, 36 en aval et 1 en innovation, pour un encours de 6,3 M€. Son champ d'intervention couvre les domaines suivants :

- **modernisation** des outils industriels des partenaires,
- **investissement** des groupements de producteurs sociétaires de Biocoop (silos, plateformes...),
- **régionalisation** de l'approvisionnement,
- **coup de pouce** aux projets magasins dans les grandes villes,
- **créations/transformations** de magasins en Scop/SCIC*,
- **facilitation** de l'installation de salariés de la coopérative,
- **soutien** à l'innovation.

* Scop : Société coopérative et participative
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

ENGAGÉS POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE « ORIGINE FRANCE »



Depuis de nombreuses années, la coopérative s'engage dans une démarche de commerce équitable origine France formalisée par un cahier des charges. Les produits concernés sont commercialisés depuis 2002 sous la marque « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur », qui garantit aux producteurs des engagements de volume sur le long terme et des prix justes basés sur les coûts de revient. Cette marque permet de soutenir des organisations de producteurs à fonctionnement coopératif, notamment via une prime de co-développement (1 % du CA réalisé avec les produits « Ensemble »). En 2018, le montant total de cette prime s'est élevé à 820 K€ et a été utilisé pour divers projets comme le renforcement d'équipes ou des appuis techniques et des investissements (essais, études, matériel).

Autre levier de soutien de la bio française : le fonds Défibio (voir encadré ci-contre), qui accompagne le développement de nos groupements partenaires dans leurs projets d'investissement. C'est un outil efficace pour la conversion de fermes en bio. Dans ce cadre, Norabio a bénéficié

en 2018 d'une aide de 150 K€ pour la création en Cuma* d'une station de lavage, triage et ensachage de légumes. Ainsi, ce groupement de légumiers du Nord a pu mieux valoriser sa production de carottes et de pommes de terre vers la distribution et l'industrie (objectif + 15%). Enfin, Biocoop s'investit pour une profession responsable en participant aux réflexions sur la réglementation du travail, en suivant les dossiers d'importation et de législation européenne, ou encore en siégeant dans de nombreuses instances nationales ou régionales (commission nationale des labels, comités interprofessionnels de l'agriculture bio...).

* Coopérative d'utilisation de matériel agricole

87%
des fruits et légumes
sont français



LA RELOCALISATION DE LA PRODUCTION AU CŒUR DU PROJET BIOCOOP



Chez Biocoop, toutes les filières sont concernées par la relocalisation : pour s'affranchir au maximum de l'importation, établir des liens plus directs avec les producteurs et sécuriser les approvisionnements. Les produits issus de ces filières sont majoritairement à marque Biocoop. Pour cela Biocoop s'implique sur le terrain, aide les producteurs à monter des ateliers de transformation, contractualise, planifie, accompagne des expérimentations des producteurs. En 2018, 87 % de ses fruits et légumes (hors exotiques) sont français. 40% des sauces tomates bio vendues dans le réseau sont désormais à base de tomate origine France. Biocoop se lance aussi dans l'adaptation complexe de certaines productions à nos territoires, comme le quinoa, le haricot rouge ou la graine de courge en Pays de Loire, l'orge et le houblon en Bourgogne. Depuis 2018, Biocoop relocalise pour partie ses bananes avec sa filière aux Canaries (Espagne).



Au cœur du progrès
► Achats responsables

10,3%

de commerce
équitable Nord-Sud
dans l'activité de Biocoop
en 2018

100%

du chocolat, sucre,
bananes (hors
Europe), thé* et
café distribués
chez Biocoop sont
issus du commerce
équitable

*sauf origine Japon

COMMERCE ÉQUITABLE : VEILLER À L'ÉQUITÉ ENTRE LE NORD ET LE SUD

Soucieuse de soutenir les filières au-delà de nos frontières, Biocoop distribue des produits en provenance des pays du Sud : café, thé, chocolat, fruits secs, sucre, riz... L'enseigne contribue ainsi concrètement à la création et au partage des richesses entre le Nord et le Sud, tout en permettant aux producteurs locaux de gagner en qualité de vie et en autonomie. C'est aussi, lorsque les produits sont issus de parcelles en agroforesterie, un moyen d'agir en faveur de la préservation de la biodiversité.

De plus, Biocoop est membre depuis 2004 du collectif Commerce équitable

France. Elle s'implique aujourd'hui au sein de son conseil d'administration et de son comité de pilotage pour la mise en œuvre de la Quinzaine du commerce équitable.

En 2018, des audits réalisés sur les filières banane, café, sucre de canne et cacao ont permis une meilleure perception de l'impact de Biocoop sur les organisations de producteurs concernées. Biocoop a aussi choisi de s'engager auprès de la démarche SPP « Label des producteurs paysans » qui valorise et soutient les petits producteurs d'Amérique centrale et du Sud. En 2018, 192 tonnes de marchandises labellisées SPP ont été achetées, soit une augmentation de 166 % par rapport à 2017.

UNE PRIME
POUR SOUTENIR
LES PRODUCTEURS
ENGAGÉS



La prime versée dans le cadre d'une relation de commerce équitable contribue à la mise en place de projets collectifs. Ces projets permettent par exemple d'augmenter la productivité (et donc le rendement) des producteurs, d'améliorer leurs conditions de santé à travers la réalisation de dépistages ou l'accès aux premiers soins, de favoriser l'accès des enfants à l'école via la fourniture de matériel scolaire, etc. En 2018, Biocoop a reversé 302 600 € pour financer de tels projets.



ACHATS : EXIGEANTS ET RESPONSABLES

La contrac-
tualisation

en chiffres*

(pourcentage par filière) :

49%

Lait de brebis

64%

Lait de chèvre

53%

Lait de vache

84%

Porc

97%

Volaille

96%

Bœuf

88%

Fruits et légumes
produits en France

35%

Miel

* Fin décembre 2018

Biocoop structure une politique d'achats responsables pour intégrer des critères d'exigence élevés et répondre aux enjeux suivants : certification AB et au-delà, cahier des charges intégrant le commerce équitable, refus des OGM et des arômes non bio, respect de la saisonnalité, refus du transport en avion, sélection d'entreprises en fonction de leurs engagements. En 2018, une charte de déontologie fixant un cadre de lutte contre la corruption et le trafic d'influence a été rédigée et diffusée à tous les salariés de la coopérative et à l'ensemble de nos fournisseurs et prestataires. En 2019, ce travail se poursuit avec la mise en place d'un comité référent de déontologie notamment pour

accompagner les salariés et les fournisseurs dans leur questionnement au quotidien.

Dans le même temps, Biocoop s'attache à bien connaître les processus de pilotage de la traçabilité de ses fournisseurs, quelle que soit leur taille, et les accompagne si nécessaire dans leur démarche d'amélioration. Et pour une transparence réciproque, Biocoop leur communique ses critères de sélection de produits et d'origines. Les prestataires et fournisseurs des services généraux Biocoop référencés au niveau national sont également sélectionnés en fonction de leurs pratiques.

PRIORITÉ

à la

CONTRACTUALISATION

La contractualisation des matières premières est primordiale pour Biocoop. Au-delà de la traçabilité qu'elle offre, elle garantit un volume d'achats pérenne ainsi qu'un prix juste aux fournisseurs, leur permettant de stabiliser leurs revenus.

Le chiffre d'affaires réalisé grâce à des produits dont la matière première est contractualisée, ne cesse de progresser, et atteint 51 % en 2018. En concertation avec producteurs, transformateurs et salariés de la coopérative, Biocoop travaille à l'élaboration d'un nouveau type de contrat, dit tripartite, qui sera soumis en 2019 à l'approbation juridique de la Commission européenne.





Plateformes et transports

Au cœur du progrès
► Environnement

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : L'AMÉLIORATION en CONTINU

Dès le lancement de la stratégie Développement durable en 2016, Biocoop s'est fixée des objectifs ambitieux en matière d'environnement :

- **4 plateformes certifiées ISO 14001** d'ici 2020 (1 plateforme pilote déjà certifiée en 2018),
- **réduction** de l'impact CO₂,
- **4 nouvelles plateformes logistiques** à faibles impacts environnementaux et éco-construits (HQE).

Le Système de management environnemental mis en place pour mener à bien ces chantiers prend racine avec une politique QHSE* nationale, signée en 2017. Les engagements qui y ont été posés s'inspirent d'actions déjà initiées chez Biocoop pour lesquels tous les salariés peuvent se sentir concernés.

* Qualité, hygiène, sécurité, environnement

environ **65%** d'énergie renouvelable consommée

4 NOUVELLES PLATEFORMES POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Quatre plateformes logistiques approvisionnent les magasins à hauteur de 70 % de leurs achats, hors produits locaux.

Pour faire face à une très forte croissance d'activité depuis 2015, Biocoop a décidé la construction de quatre nouvelles plateformes pour remplacer les sites existants et leurs annexes : les plateformes Sud-Est à Noves, Sud-Ouest près d'Agen et Centre-Nord-Est à Ollainville en 2018, suivies de la plateforme Grand-Ouest près de Rennes en 2019.

Elles occupent globalement 90 000 m² d'entrepôts (ou de surface de stockage) et 18 000 m² de bureaux, locaux sociaux et techniques.

Ces projets ont été l'occasion de réduire l'impact environnemental de notre activité, grâce aux actions suivantes :

- la certification NF HQE et ISO 14001 d'ici 2020 de toutes les plateformes (niveau excellent) et Afilog (niveau 2 étoiles),
- l'approvisionnement en énergie renouvelable de 100 % des sites,
- la mise en place d'actions pour limiter les déchets (positionnement stratégique des réceptacles, affichage, sensibilisation),
- le déploiement du photovoltaïque selon les possibilités régionales et techniques.



REPENSER LES TRANSPORTS POUR RÉDUIRE LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Biocoop s'engage depuis toujours dans la réduction des impacts négatifs de ses activités sur l'environnement. Cela concerne aussi bien le transport des marchandises, qui représente 60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), que le déplacement des salariés (12 % des GES).

La Société de transports Biocoop (STB) livre l'ensemble des magasins du réseau et effectue les ramasses chez les producteurs et les fournisseurs. Signataire depuis 2012 de la chartre « Objectif CO₂ » de l'Ademe, la STB a réduit de 13,5 % ses rejets de CO₂ entre 2015 et 2018 et s'est engagée à les réduire de 5 % supplémentaires d'ici 2020.

La STB travaille sans cesse à trouver des solutions d'optimisation des tournées et du remplissage des camions, en actionnant des leviers tels que :

- la massification des flux de livraison, avec les 4 plateformes logistiques réparties sur le territoire français ;
- la mutualisation des ramasses fournisseurs et de la distribution des magasins ;
- le recours aux liaisons rail-route et le développement du parc de camions munis d'un système froid fonctionnant au gaz (13 véhicules en 2018).

Biocoop encourage également l'écomobilité de ses salariés avec notamment une flotte de véhicules professionnels composée à 21 % de modèles hybrides, une sensibilisation à l'autopartage, un aménagement des sites pour encourager la mobilité douce (abris à vélos, par exemple) ou encore le développement de la visioconférence.

8 millions de kms parcourus

532 tonnes de CO₂ économisées grâce à 983 trajets rail-route

70 camions dont 13 camions gaz

7 014 voyages en camion économisés en 10 ans grâce aux trajets rail-route

100% des conducteurs formés à l'écoconduite

- 13,5% de rejet de CO₂ entre 2015 et 2018 (objectif - 5 % d'ici 2020)



FAVORISER LA CO-CONSTRUCTION AVEC LES SALARIÉS



La coopérative conçoit la réflexion commune comme un facteur d'épanouissement et d'enrichissement à la fois personnel et collectif. Elle permet ainsi à chacun d'exprimer ses idées, et ce à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble des salariés Biocoop a par exemple été invité à prendre part à l'élaboration du plan stratégique 2020. Un appel à volontaires a permis de constituer des groupes de travail sur des thèmes variés tels que « le développement de l'innovation sociale », « le partage du projet avec les clients » ou encore « la stratégie RSE* des magasins ». Dans le même esprit, les salariés sont sollicités pour promouvoir la stratégie de développement durable de la coopérative. Une trentaine de référents, appelés « les Éclaireurs », font ainsi vivre la démarche depuis

2016, à travers la mise en place d'actions locales sur les sites et l'organisation d'une journée annuelle du développement durable. Enfin, Biocoop finance à hauteur de 1 500 € des projets portés par des salariés de la coopérative, des magasins ou des groupements de producteurs, ayant pour objet l'agriculture biologique, l'environnement ou la consommation responsable. Baptisé « Coup de pouce militant », ce programme a permis d'encourager 4 projets en 2018.

* Responsabilité sociétale des entreprises

Au cœur du progrès Social

Des COLLABORATEURS MOBILISÉS

Bio-diversité est le nom du programme de mobilisation des collaborateurs créé en 2017.

L'objectif est de proposer aux salariés de Biocoop et ses filiales de s'engager dans des actions de solidarité.

Ce programme présente 4 volets :

- les chantiers solidaires,
- le don de savoir-faire pour apporter ponctuellement une aide à une association sur une mission précise,
- le mentorat pour accompagner des jeunes issus de milieux populaires dans leurs choix d'orientation (17 mentors engagés depuis 2017), la réussite de leurs études et leur insertion professionnelle (en partenariat avec l'association Article 1),
- la journée solidaire en famille pour apporter une aide ponctuelle à une association partenaire de Biocoop.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

1 193

nombre de salariés de la coopérative
soit + 7,19 % par rapport à 2017

95%

des salariés en CDI
(contrat à durée indéterminée)

108

créations de poste en CDI
soit une évolution de l'effectif permanent de + 4,5 %

La moyenne des 10 salaires les plus élevés n'excède pas

5 fois

la moyenne des 10 salaires les plus bas

87%

des salariés sont satisfaits de travailler chez Biocoop

selon l'enquête Qualité de vie au travail 2018 (moyenne nationale = 66%).

Biocoop attache une importance particulière au développement de ses salariés ainsi qu'à leur santé et leur sécurité. En 2018, pour les accompagner dans le maintien et le développement de leurs compétences, 982 000 € ont été consacrés à la formation, soit 2,66 % de la masse salariale. Biocoop a en effet signé en 2018 un accord de GPEC* engageant durablement l'entreprise avec un plan de formation ambitieux. En 2018, 63,7 % des salariés ont reçu au moins une formation. Chez Biocoop, la redistribution des fruits de la performance de l'entreprise rime avec partage et solidarité.

L'intéressement et la participation (près de 3 M€ en 2018) sont attribués à part égale entre tous les salariés indépendamment de leur statut et de leur niveau de rémunération. Par ailleurs, plus de 400 salariés ont été formés à la sécurité. Modélisées pour absorber la croissance de Biocoop, les nouvelles plateformes ont également visé des progrès sociaux en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration du bien-être des collaborateurs : confort acoustique, visuel et thermique des utilisateurs, sélection de produits de construction à impact sanitaire limité...

* Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



La Politique QHSE a pour objectif de recenser tous les axes de travail en lien avec la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement sur lesquels Biocoop et ses salariés s'engagent.



Une NOUVELLE IDENTITÉ POUR PROMOUVOIR UN PROJET DE SOCIÉTÉ

En 2018, en collaboration avec plus de 1 000 salariés, clients et partenaires, Biocoop a refondu sa plateforme de marque. Désormais, Biocoop l'affirme : « la Bio nous rassemble ». Un véritable slogan militant et fédérateur autour d'une mission unique : démocratiser la bio pour tous.

CONSOMMATION RESPONSABLE : FAIRE DE CHACUN UN CONSOM'ACTEUR



Biocoop développe depuis sa création une offre 100 % responsable : sans OGM, 100 % bio*, avec des produits éco-labellisés, luttant contre le sur-emballage... tout en assurant des prix justes pour tous.

Au-delà de son activité commerciale, la coopérative s'est fixé pour mission de sensibiliser le plus grand nombre à la consommation responsable, pour que chacun agisse au quotidien. Biocoop multiplie ainsi les efforts pour informer et peser sur les choix de société, à travers notamment des actions de communication militante.

En 2018, la campagne de dénonciation « Glyphosate ça va » se positionnait contre cet emblème de l'agriculture productiviste. Elle se poursuit en 2019 par la mise en place d'une pétition en ligne sur Change.org. Biocoop a par ailleurs pris position sur la question du revenu agricole.

Au-delà de ces campagnes nationales, la coopérative fait aussi la promotion d'une consommation engagée au plus proche des consommateurs. Grâce à des animations mensuelles en magasins

(ateliers cuisine anti-gaspillage, fabrication de produits cosmétiques, conférences débats sur la nutrition et la santé...), elle permet aux clients d'expérimenter de nouveaux modes de consommation. Par exemple le « flexitarisme », qui consiste à manger moins de viande ou de poisson, mais de meilleure qualité.

Enfin, pour que ses outils de communication soient conçus en accord avec ses valeurs, Biocoop a formalisé un « Manifeste pour une communication responsable ». Parmi les premiers résultats concrets de cette démarche, 20 tonnes de papier ont été économisées en un an pour l'édition du magazine consommateurs Cultures bio, grâce à l'adoption d'un nouveau format.

* Produits certifiables bio

85% des magasins affichent les valeurs de Biocoop sur le lieu de vente

Plus de 141 000 fans sur Facebook*

Plus de 21 400 followers sur Twitter*

78% la notoriété** globale de Biocoop



Promouvoir de NOUVEAUX MODES de CONSOMMATION



Biocoop entretient son esprit précurseur et expérimente de nouveaux partenariats. En 2018, l'enseigne s'est lancée avec Rutabago dans les paniers "prêts à cuisiner" 100 % bio, livrés à domicile. Chaque mois, un produit à marque Biocoop est le produit phare du panier, permettant ainsi de mettre en lumière des producteurs engagés, de valoriser la démarche de commerce équitable et de démocratiser la bio.

La même année, des salariés de la coopérative, des consommateurs et des influenceurs ont également mené à bien une expérience originale de co-construction d'une gamme de petits pots pour bébé. Une démarche atypique pour initier de jeunes parents à l'alimentation bio. Enfin dans sa logique de réduction du gaspillage alimentaire et des déchets, Biocoop teste depuis fin 2018 des solutions de consigne originales.

* Au 31 décembre 2018

** Enquête CSA de novembre 2018, menée suite à la première diffusion du film manifeste



Partenariats et fonds de dotation

Au cœur du progrès
► Actions militantes

DON MILITANT

Dans les 10 prochaines années, la moitié des agriculteurs français va prendre sa retraite. Si les fermes ne sont pas transmises à de nouveaux agriculteurs ayant des pratiques agroécologiques, mais contribuent en revanche à l'agrandissement d'exploitations, la survie d'une agriculture paysanne sera compromise.

En réponse à cette problématique, le Fonds de dotation développe depuis 2016 un programme de défense du foncier agricole et de la solidarité paysanne, à travers l'opération « Don militant ».

En 2018, 50 000 € ont été collectés au profit de la Fadem*, grâce à l'arrondi en caisse réalisé par les consommateurs volontaires. Les associations membres de la Fadem ont fait de la transmission une priorité pour la sauvegarde de l'agriculture paysanne.

Au total, depuis 2016, 140 000 € ont été collectés au profit d'associations bénéficiaires.

*Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural

FONDS DE DOTATION: S'ENGAGER DANS L'INNOVATION SOCIALE



Créé en décembre 2013, le Fonds de dotation est un laboratoire d'initiatives citoyennes et d'expérimentation sociétale, porteur d'innovation sociale. Il a pour objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des missions d'intérêt général répondant à deux axes d'intervention :

- défendre une alimentation durable, accessible, solidaire, saine et de qualité pour tous,
- promouvoir et accompagner le développement de l'agriculture de demain, paysanne et durable.

Le Fonds de dotation impulse le changement sur les territoires et vise des objectifs d'impact sociétal durables. Il implique directement ses différentes parties prenantes dans sa

gouvernance : réseau de magasins, salariés, groupements de producteurs et consommateurs. En 2018, le Fonds de dotation a poursuivi le déploiement de ses programmes de solidarité alimentaire, permettant des partenariats de long terme et coconstruits. 8 nouveaux binômes magasins Biocoop/épiceries sociales et solidaires ont été créés dans le cadre du programme « Bio vrac pour tous » et plus de 20 magasins ont organisé des « Collectes bio solidaire ».

POLITIQUE PARTENARIALE : AGIR AUJOURD'HUI POUR LES CITOYENS DE DEMAIN

En 2018, Biocoop décide de se tourner vers l'avenir de la société. D'une part, à travers son implication auprès des jeunes générations (les « millenials » âgés de 18 à 35 ans), de plus en plus sensibles aux thématiques d'engagement, de responsabilité, de changement climatique et de consommation. Un partenariat s'est

notamment noué avec l'éco-festival Climax, engagé pour la protection du climat (100 % bio, 100 % végétarien, 100 % énergies renouvelables) et dont l'objectif est d'apporter une prise de conscience citoyenne sur l'effondrement de la biodiversité et la fraternité à l'égard des premières victimes du dérèglement climatique. D'autre part, Biocoop s'engage auprès des acteurs de l'ESS (Économie sociale et solidaire). En témoigne ce partenariat avec l'association Finansol dans le cadre de la Semaine de la finance solidaire 2018, ayant pour but de sensibiliser les épargnants à un mode de financement plus responsable.

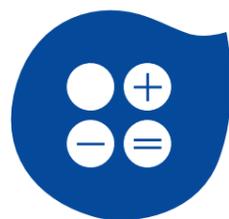
234 000 €

ont été consacrés à des actions militantes partenariales

DES PARTENARIATS PÉRENNES

Le Comité de partenariats Biocoop, créé en 2012, est une organisation dédiée au soutien et à la coconstruction de projets pérennes, sur le territoire national, en lien avec les ambitions stratégiques de Biocoop. Composée de membres référents qui entretiennent le lien politique avec les acteurs militants soutenus, cette instance permet de partager les campagnes et actions de nombreuses organisations contre les OGM, pour la défense des semences paysannes et du foncier agricole, pour la promotion du commerce équitable ou encore des énergies renouvelables.





Bilan et perspectives

712 M€

de chiffre d'affaires

10%

de croissance

COMPTES CONSOLIDÉS GROUPE BIOCOOP

Biocoop regroupe au sein de son Conseil d'Administration des représentants de magasins, de groupements agricoles, d'associations de consommateurs et de salariés sociétaires.

Ses filiales sont des outils adaptés aux besoins du développement de la coopérative.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

SA BIOCOOP
Société Anonyme
Coopérative
à capital variable
Capital : 22 189 K€

SASU BIOCOOP RESTAURATION
Capital : 180 K€
Détenion : 100%

SASU SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS BIOCOOP (STB)
Capital : 225 K€
Détenion : 100%

SAS SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE BIOCOOP (SIB)
Capital : 271 K€
Détenion : 100%

SASU DÉVELOPPEMENT FILIÈRE BIO (DÉFIBIO)
Capital : 220 K€
Détenion : 100%

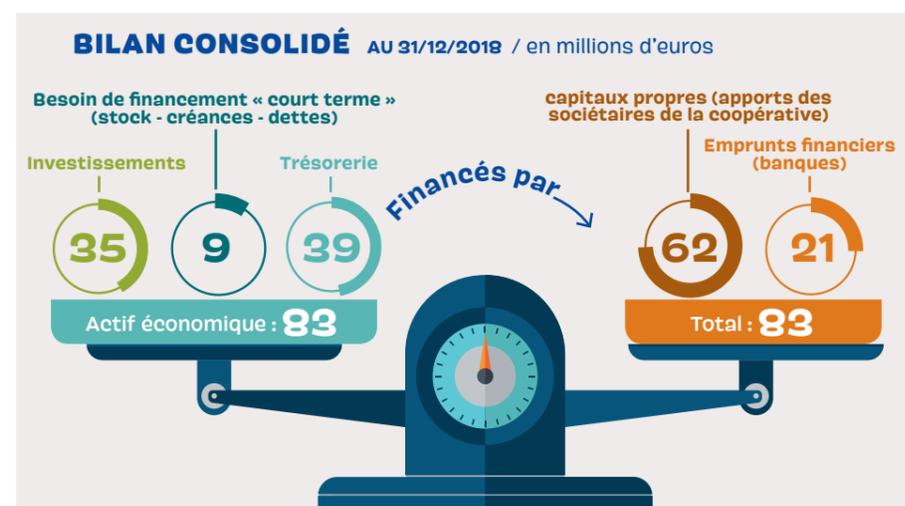
SAS ECO-SI
Capital : 99 K€
Détenion : 33,33%

SAS SOCIÉTÉ DES PRÉSIDENTS DE RÉGIONS (SPR)
Capital : 0,4 K€
Détenion : 25%

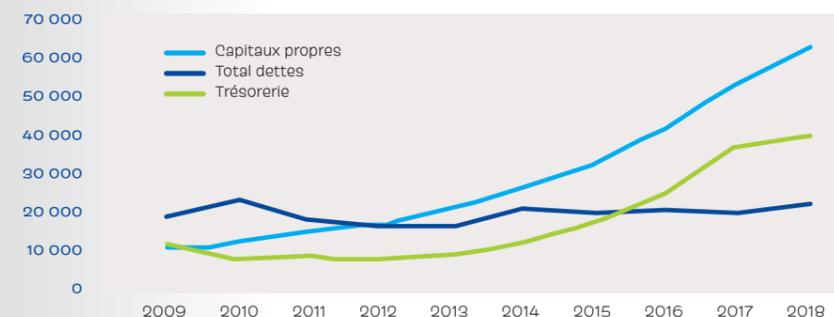
● Société mère ● Intégration globale ● Mise en équivalence

6 M€ ont été investis en 2018 pour l'aménagement des sites Biocoop et l'amélioration des conditions de travail. La variation positive de 3 M€ du capital social est due à l'obligation des sociétaires de souscrire à hauteur de 2% de leur plus fort chiffre d'affaires, et aux souscriptions volontaires aux parts de type 2.

La situation de l'endettement a augmenté de 1,6 M€ et notre trésorerie s'est améliorée de 2,8 M€. Notre coopérative présente des ratios financiers solides, en amélioration constante chaque année.

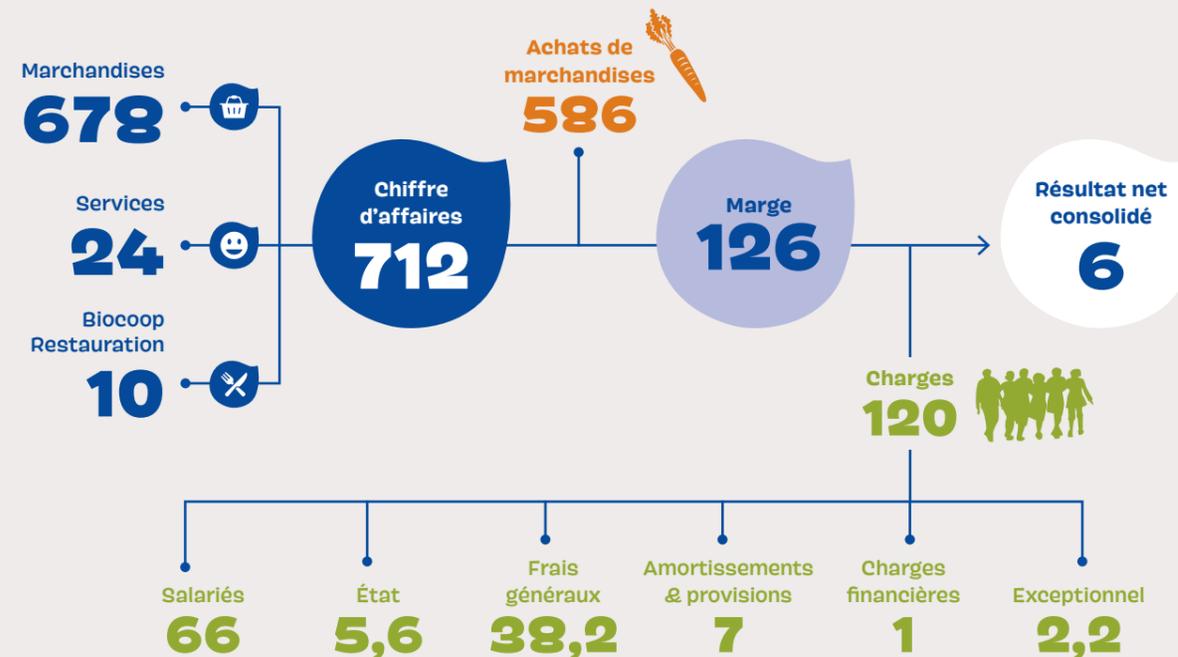


CAPITAUX PROPRES, DETTES BANCAIRES, TRÉSORERIE



Biocoop garde une importante autonomie financière grâce à des fonds propres en progression constante qui atteignent 61 M€ fin 2018. La dette bancaire ne représente plus que 34% des fonds propres là où elle en représentait près de 200% en 2009. La solidité financière de Biocoop permet d'appréhender l'avenir sereinement.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ / en millions d'euros





LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE



L'exercice se clôture avec une croissance de plus de 10 %. Le chiffre d'affaires (ventes et services) atteint 712 millions d'euros dont 98 % avec les sociétaires magasins, le reste de l'activité représentant les ventes réalisées par la filiale Biocoop Restauration (restauration collective ou commerciale). L'activité a doublé en cinq ans dans un marché en croissance mais très fortement concurrencé. Le réseau a dépassé 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires.

La très forte activité conjuguée à la bonne maîtrise des charges a permis de dégager un résultat supérieur au prévisionnel.

Toutefois la volonté de Biocoop est de contenir son résultat autour de 1 %, l'objectif de la coopérative n'étant pas de cumuler des bénéfices mais de pratiquer le « juste prix » avec l'ensemble des acteurs (clients, fournisseurs, salariés).

Conformément au Schéma directeur logistique, trois plateformes ont déménagé en 2018 : celles du Sud-Ouest, du Sud-Est et de Centre-Nord-Est, sans retard majeur par rapport au prévisionnel. La nouvelle plateforme de Grand-Ouest est en construction, le déménagement est prévu à l'automne 2019.

PERSPECTIVES 2019



Biocoop commence l'exercice avec une croissance de plus de 10 %, légèrement supérieure à son budget (9 %) et projette plus de 60 ouvertures de magasins. De nombreux dossiers innovants verront également le jour pour que l'enseigne reste un acteur majeur dans un monde en transition.

La refonte du système d'information se poursuit, un nouvel éditeur a été retenu pour une migration complète de l'ERP (Enterprise resource planning) sur 2019 et 2020. D'autres projets majeurs informatiques vont également aboutir tel que le e-commerce.

Depuis février 2019, la nouvelle politique tarifaire PMA (Prix maximum autorisé) a été mise en place. Décidée en 2018, elle donne une orientation générale dans tout le réseau en termes de positionnement-prix consommateur, afin de proposer des prix acceptables pour les clients et de réduire l'écart avec la concurrence.

Les évolutions de capital des fournisseurs (transmission, développement, etc.) impliquent des risques de prise de contrôle par des structures industrielles ou financières non systématiquement conformes au cahier des charges. Biocoop travaille sur de nouveaux outils financiers afin d'apporter des solutions de financement cohérentes avec ses valeurs aux différents types de projets de la filière.

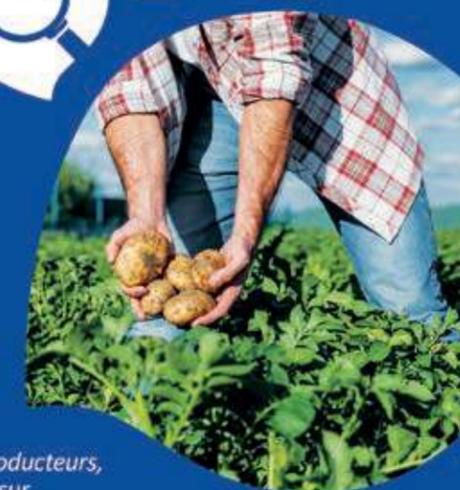
Notre charte



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

**développer
l'agriculture
biologique**

*dans un esprit d'équité
& de coopération.*



*En partenariat avec les groupements de producteurs,
nous créons des filières équitables fondées sur*
**le respect de critères sociaux
et écologiques exigeants.**

Nous nous engageons sur
**la transparence de nos activités
et la traçabilité de nos approvisionnements.**

Présents dans les instances professionnelles,
**nous veillons à la qualité
de l'agriculture biologique.**

Nos magasins Biocoop sont
**des lieux d'échanges et de sensibilisation
pour une consommation responsable.**

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE



Notre conviction

Notre monde pose le défi d'un profond changement de modèle, que seule la Bio est en mesure de relever. Et ce défi, on ne pourra le relever qu'ensemble.

Notre ambition

Être l'un des acteurs majeurs de la transition vers un monde plus solidaire et responsable, en étant le créateur, l'incubateur ou le promoteur du changement sociétal.

Notre rôle

Œuvrer, en tant que réseau coopératif militant, pour une consommation plus responsable et citoyenne, à travers le développement d'une agriculture bio paysanne de proximité, et l'animation d'une communauté d'acteurs, du producteur au consommateur, tous engagés pour faire émerger des alternatives sociales, écologiques, équitables et durables.